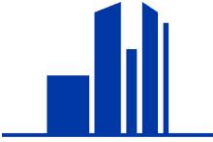


Politique énergétique de la FIPOI

Table des matières

1. Notre engagement.....	2
1.1. Approvisionnement et réduction de consommation d'énergie	2
1.2. Engagement partagé	2
1.3. Labellisation et référentiels.....	3
1.4. Pilotage	3
1.5. Cadre légal.....	3
2. Nos actions.....	5
2.1. Pilotage des plans d'actions	5
2.2. Suivi de la durabilité dans le temps	5
2.3. Gestion du changement et implication des parties prenantes	5
2.4. Déploiement des systèmes énergétiques durables	6
2.4.1. Décarbonisation des systèmes de chauffage et de refroidissement	6
2.4.2. Développement de l'autonomie énergétique des bâtiments	6
2.4.3. Matériaux de construction recyclés et biosourcés	6
2.5. Amélioration de l'efficacité énergétique	6
2.5.1. L'enveloppe du bâtiment.....	6
2.5.2. L'efficacité énergétique des équipements	7
2.6. Réduction de la demande de services énergétiques	7
2.6.1. Energie pour le chauffage, l'eau chaude, la climatisation et la ventilation	7
2.6.2. Electricité.....	7
2.6.3. Energie intrinsèque et émissions indirectes de gaz à effet de serre.....	8
3. Autres actions pour le futur	9



1. Notre engagement

La politique énergétique de la FIPOI vise à assurer son approvisionnement en énergies renouvelables et fiables, ainsi qu'à diminuer sa consommation et à réduire les impacts environnementaux.

Nous souhaitons renforcer notre leadership et partager avec notre personnel, nos fournisseurs et nos clients ce même engagement à agir au quotidien, à anticiper puis à planifier les actions futures. Nous voulons promouvoir un vivier d'innovations visant à progresser continuellement.

Par son leadership, la FIPOI entend aussi collaborer avec ses parties prenantes et se rapprocher d'initiatives et de référentiels reconnus liés au développement durable.

Nous mesurerons nos progrès avec des indicateurs ciblant les domaines de l'approvisionnement, de la réduction de la consommation et de l'impact environnemental.

1.1. Approvisionnement et réduction de consommation d'énergie

A la source, un approvisionnement en énergie renouvelable apporte une amélioration majeure sur l'environnement. Il lui faut aussi être fiable afin de réduire le risque de rupture d'approvisionnement. L'autoproduction complète la stratégie d'énergies renouvelables.

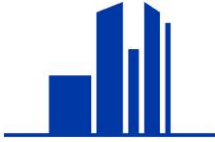
En parallèle, une réduction à tous les niveaux de la consommation d'énergie engendre une économie directe sur les charges et contribue au plan national sur la pénurie d'énergie (OSTRAL). La réduction de consommation s'effectue par l'amélioration de l'efficacité énergétique et par la diminution de l'usage énergétique.

1.2. Engagement partagé

Notre ambition de transformation énergétique se conçoit avec les acteurs du terrain. Ainsi, la FIPOI souhaite englober aussi les clients et les fournisseurs avec son personnel afin que la transformation énergétique soit comprise et mise en œuvre par tous au quotidien. L'application des bons gestes par acteurs en milieu professionnel, avec résultats probants, est aussi une opportunité de les appliquer à titre privé.

Le défi est aussi d'anticiper les besoins futurs, donc de les évaluer et de les planifier. C'est aussi un travail collectif pluri disciplinaire.

Avec un engagement sincère, nous pouvons tous faire vivre l'amélioration continue et l'innovation énergétique. Ainsi, cet engagement deviendra durable.



1.3. Labellisation et référentiels

De longue date, la FIPOI agit en matière de gestion énergétique économe et responsable. Elle est aussi fière d'avoir été une des premières organisations à utiliser l'eau du lac pour le refroidissement de bâtiments.

Elle adhère à l'initiative éco21 Négawatt des Services industriels de Genève (SIG) et contribue aux objectifs nationaux 2050 de la Confédération. Elle est également partenaire de l'office cantonal de l'énergie. Elle est enfin, membre active de l'initiative 2050Today.

Afin de pouvoir mesurer sa performance et communiquer, la FIPOI se rapproche de la norme ISO 50001 Système de management de l'énergie (SMÉ). Sans revendiquer une certification à l'ISO 50001, la FIPOI utilise le SMÉ (ensemble d'éléments intégrés utilisés pour établir la politique, les objectifs et les processus pour atteindre durablement des consommations d'énergies raisonnables et adaptées) pour établir les systèmes et processus nécessaires à l'amélioration continue de la performance énergétique, incluant l'efficacité, les usages et la consommation énergétiques.

Lors de constructions et de rénovation importantes, elle adopte ou s'inspire des labels reconnus en Suisse (Minergie, SNBS...).

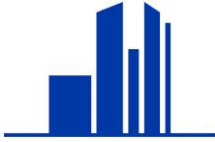
1.4. Pilotage

Le pilotage consiste à connaître nos objectifs, à planifier leur mise en œuvre, à exécuter le planning défini, à mesurer les résultats et à implémenter un système d'amélioration continue. Dans notre politique énergétique et lors de son renforcement en termes de leadership, le partage et la communication régulière avec les acteurs et auprès de nos parties intéressées, reste une priorité.

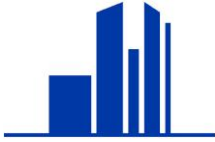
Notre système de mesure des progrès se fonde sur la situation énergétique de référence avec des indicateurs clés, ciblant des domaines tels que l'approvisionnement, la réduction de la consommation et l'impact environnemental.

1.5. Cadre légal

Nous mettons en œuvre les mesures pour atteindre, à minima, les exigences légales selon la loi sur les constructions et installations diverses (LCI), la loi genevoise sur l'énergie (Len), le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), ainsi qu'aux normes techniques reconnues, notamment celles de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), et à toutes les réglementations qui s'applique aux activités de la Fondation.



CO ₂ (LCI et SIA)	Énergie (LEn et MOPEC 2025)
<ul style="list-style-type: none">• En moyenne < 3.5 kgCO₂/m² d'émission directe d'exploitation (scope 1) dans les bâtiments en 2040• 0 kgCO₂/m² d'émission directe d'exploitation (scope 1) dans les bâtiments en 2050• ≤ 4-6 kgCO₂/m².an pour l'énergie d'exploitation et ≤ 5 kgCO₂/m².an pour l'énergie grise de transformation des bâtiments ou ≤ 9-11 kgCO₂/m².an pour les nouvelles constructions, selon SIA 390/1 (scopes 1+2+3)	<ul style="list-style-type: none">• Assainissement des bâtiments avec étiquette CECB enveloppe F&G (cible: D, avant 2035 pour G et 2040 pour F)• GE: IDC < 450 MJ/m².an en 2023, IDC < 350 MJ/m².an en 2030 et 230 MJ/m².an en 2050• Interdiction des chauffages fossiles en CH en 2050. GE: interdiction du renouvellement du chauffage fossile depuis 2022• Electrification des usages• Passage aux énergies renouvelables et à l'autoproduction d'énergies



2. Nos actions

Notre plan d'actions reprend largement la structure des objectifs de 2050Today afin de mieux nous intégrer dans cette démarche positive et bénéfique de la Genève internationale.

2.1. Pilotage des plans d'actions

La gouvernance fournit une approche structurée de la planification stratégique de la gestion de l'énergie. Elle implique de fixer des objectifs clairs, de définir les rôles et les responsabilités, et de décrire les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs de la politique énergétique. Elle promeut l'amélioration continue.

Actions

- Mettre en place un groupe de pilotage.
- Définir un calendrier pour mettre à jour la politique énergétique.
- Maintenir le référentiel Signaterre comme aide à la décision (priorisation, mesure des impacts CO2 et énergie, organisation des actions de rénovations.).

2.2. Suivi de la durabilité dans le temps

Le suivi de la durabilité dans le temps implique de formaliser les objectifs, de documenter les méthodologies, de contrôler la mise en œuvre et de rendre compte des réalisations. Avec un système de management énergétique, la FIPOI garantit la transparence, optimise les efforts et maintient un engagement à long terme en faveur de la durabilité.

Actions

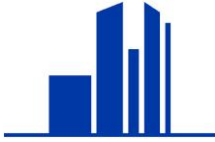
- Formaliser et publier les objectifs de durabilité et le plan d'action associé.
- Définir et documenter la méthodologie de suivi de ces objectifs.
- Contrôler la mise en œuvre du plan d'action et présenter un rapport périodique.

2.3. Gestion du changement et implication des parties prenantes

La responsabilisation et l'éducation des utilisateurs sur leur rôle dans la durabilité participeront à un avenir plus respectueux de l'environnement.

Actions

- Fournir des informations aux utilisateurs des bâtiments (personnel, locataires, entreprise, exploitants, partenaires...) sur l'impact environnemental de la consommation d'énergie et les sensibiliser sur les effets positifs de la baisse des températures de chauffage, ceci malgré une baisse raisonnable du niveau de confort (chauffage, climatisation et ventilation, consommation d'eau chaude sanitaire et appareils électriques).
- Présenter les bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique et les « écogestes ».
- Garder une veille technique et normative sur les formations ou sensibilisations présentes sur le marché et applicables par la FIPOI.



2.4. Déploiement des systèmes énergétiques durables

2.4.1. Décarbonisation des systèmes de chauffage et de refroidissement

Les systèmes de chauffage et de refroidissement urbains offrent des solutions efficaces, évolutives et flexibles pour réduire les émissions carbone et l'impact sur l'environnement.

Actions

- Remplacer le chauffage et le refroidissement au gaz et/ou combustibles par le chauffage à distance ou par des pompes à chaleur ou toute autre technologie évitant les émissions de CO₂.

2.4.2. Développement de l'autonomie énergétique des bâtiments

Nos bâtiments ont un potentiel de production d'énergie solaire pour assurer leur consommation quotidienne d'énergie.

Actions

- Mesurer le potentiel solaire des bâtiments.
- Réaliser une étude approfondie du potentiel solaire des bâtiments.
- Installer des panneaux solaires photovoltaïques et/ou thermiques sur la toiture et/ou les façades des bâtiments.

2.4.3. Matériaux de construction recyclés et biosourcés

Nous souhaitons réduire l'empreinte carbone associée aux matériaux de construction traditionnels en choisissant des alternatives impliquant une démarche « circulaire » de gestion des matériaux. Il s'agit aussi de contribuer à une industrie de la construction circulaire et plus respectueuse de l'environnement.

- Matériaux recyclés, tels que le bois récupéré ou l'acier recyclé.
- Matériaux biosourcés, comme le bambou ou le liège, provenant de sources renouvelables qui absorbent le dioxyde de carbone.

Action

- Lors des rénovations ou des constructions de bâtiments, privilégier l'utilisation de matériaux recyclés ou biosourcés.

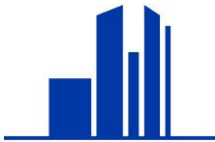
2.5. Amélioration de l'efficacité énergétique

2.5.1. L'enveloppe du bâtiment

Une enveloppe bien conçue améliore le confort thermique intérieur tout en réduisant efficacement le gaspillage potentiel d'énergie.

Actions

- Optimiser l'enveloppe des bâtiments.



- Remplacer les fenêtres endommagées et/ou remplacer des joints d'étanchéité sur les vieilles fenêtres.
- Placer des systèmes de fermeture automatique sur les portes, installer des sas.
- Installer des protections solaires extérieures sur les expositions fortes au soleil.

2.5.2. L'efficacité énergétique des équipements

La consommation d'énergie des équipements électriques dans le bâtiment peut être efficacement réduite en sélectionnant des produits à haute efficacité énergétique, en programmant rationnellement le système d'exploitation et en changeant les comportements et les méthodes d'utilisation des équipements.

Actions

- Remplacer les plaques électriques directes par des plaques à induction pour la cuisson et/ou de réchauffage.
- Choisir des équipements avec une étiquette énergétique A ou A+.
- Instruire et sensibiliser régulièrement les utilisateurs et utilisatrices.

2.6. Réduction de la demande de services énergétiques

2.6.1. Energie pour le chauffage, l'eau chaude, la climatisation et la ventilation

C'est au stade de la conception des nouvelles installations et de la modernisation des équipements que les possibilités d'amélioration de la durabilité des systèmes CVC sont les plus grandes.

Actions

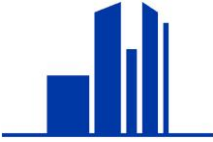
- Réduire le chauffage pendant la nuit, les week-ends et les congés.
- Optimiser le fonctionnement automatique des installations en fonction du nombre d'occupants des locaux. Arrêter la ventilation en dehors des heures d'occupation.
- Isoler les canalisations dans les espaces non chauffés.
- Optimiser le réglage des courbes de chauffe.
- Réduire la puissance des brûleurs en cas de surdimensionnement.
- Améliorer l'isolation des panneaux des réservoirs d'eau chaude sanitaire.
- Equiper les robinets et les douches de temporisations.
- Inciter les usagers à limiter la consommation d'eau chaude et privilégier l'eau froide.
- Installer des réducteurs de débit sur les robinets d'eau chaude.
- Nettoyer les filtres des batteries d'échanges.

2.6.2. Electricité

Au bureau, la principale consommation d'électricité provient de l'éclairage et des équipements TIC (Technologies de l'information et de la communication). Nous souhaitons agir en rationalisant et optimisant leur utilisation.

Actions

- Remplacer les tubes fluorescents par des tubes LED.
- Gérer de manière responsable le remplacement des outils informatiques.



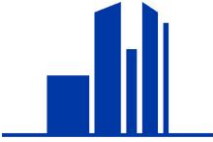
- Généraliser l'installation des détecteurs de présence.
- Instruire et sensibiliser régulièrement les utilisateurs des locaux et des équipement IT.

2.6.3. Energie intrinsèque et émissions indirectes de gaz à effet de serre

Les bâtiments sont actuellement responsables de 39% des émissions mondiales de carbone liées à l'énergie : 11% proviennent des matériaux et de la construction. Les émissions de carbone libérées avant l'utilisation du bien construit, ce que l'on appelle le "carbone initial", seront responsables de la moitié de l'empreinte carbone totale des nouvelles constructions d'ici à 2050.

Actions

- Choisir les matériaux d'isolation les plus légers possibles.
- Pour les murs intérieurs, préférer les briques de ciment ou les briques silico-calcaires aux briques d'argile. Pour les murs légers, préférer les montants en bois aux profilés métalliques.
- Tenir compte des différentes durées de vie des différents éléments du bâtiment dans la planification des travaux à long terme.
- Lors d'une rénovation, tenir compte du fait que l'ajout de nouveaux éléments et de nouveaux matériaux augmentera l'énergie intrinsèque du bâtiment.
- Privilégier les matériaux simples d'origine locale et dont le développement n'a pas consommé une grande quantité d'énergie.



3. Autres actions pour le futur

Ce chapitre liste des opportunités diverses qui seront évaluées et affinées avant leur planification.

- Signer la convention avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), en lien avec l'Audit 179 de la cour des comptes
 - Priorités en cas de restrictions, avec un plan de continuité d'activité (PCA)
 - Equipements
 - Processus
- Réduire l'énergie grise
- Actions collaborateurs
 - Télétravail
 - Transports et mobilité douce
 - Consommables
- Actions clients permanents
- Actions clients conférenciers
- Réduction des impacts environnementaux des autres polluants, voire certification ISO 14'001, Système de management environnemental.